



V-1000-SP/NT
V-1000-G5

CARNET DE GARANTIE

Les satisfactions que vous tirerez de votre machine sont en grande partie fonction du soin avec lequel vous l'entretiendrez.

Nous vous recommandons donc de bien respecter les modalités d'entretien qui sont précisées dans votre notice.

Cet entretien est tellement important que nous subordonnons la garantie au **respect des révisions périodiques** des 500, 1 500, 4 000 et 10 000 km ou 6 mois sans préjuger des révisions des 5 000 ultérieures.

Vous devez faire effectuer les révisions, entretien et réparations chez votre concessionnaire MOTO GUZZI.

CONDITIONS DE GARANTIE

- 1) Les machines neuves sont garanties pour une période de SIX MOIS ou 10 000 km; pièces et main d'œuvre pour les motocyclettes, pièces uniquement pour les cyclomoteurs et vélomoteurs.

Cette garantie est obligatoirement assurée par tout concessionnaire et agent MOTO GUZZI.

- 2) La carte d'enregistrement de garantie et les coupons détachables du carnet de garantie doivent être obligatoirement envoyés à la SICEM, au plus tard dans les 8 jours qui suivent la livraison de la machine ou l'intervention pour révision.
- 3) La garantie accordée par la SICEM se limite expressément aux conditions suivantes:
- 3-1. la garantie s'applique à tout vice de construction ou de matière.

Elle se limite à l'échange, au gré de la SICEM, des pièces reconnues défectueuses; le cas échéant, au remboursement de la main-d'œuvre nécessaire à l'échange.

Le taux horaire est de Frs 53,00 H.T. et la base des temps est celle établie par MOTO GUZZI.

- 3-2. ces travaux effectués sous garantie doivent obligatoirement être exécutés dans les locaux d'un concessionnaire MOTO GUZZI.
- 3-3. les frais de dépannage, d'immobilisation, d'emballage et de port sont toujours à la charge de l'acheteur.
- 3-4. les pièces faisant l'objet d'une demande de garantie doivent être transmises

à la SICEM en port payé, accompagnées des bordereaux n^{os} 1-2-3 de remboursement en garantie. Le n^o 4 est à conserver par le concessionnaire pour ses archives.

N.B. Nous attirons votre attention sur le fait que cette demande devra nous parvenir **INTÉGRALEMENT** remplie afin que nous puissions y apporter une conclusion rapide.

3-5. les échanges de pièces, au titre de la garantie, ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

- 4) La garantie est refusée et la SICEM est déchargée de toute responsabilité:

- 4 - 1. lorsque les pièces d'origine ont été remplacées par des pièces d'une autre origine ou lorsque la machine a été vendue, transformée ou modifiée.
- 4 - 2. lorsque les avaries sont dues à un défaut d'entretien, à une négligence de l'utilisateur, à une utilisation en compétition, à un mauvais réglage, à une réparation défectueuse ou une immobilisation prolongée du véhicule.
- 4 - 3. lorsque la réparation de la machine n'a pas été faite par un concessionnaire MOTO GUZZI.
- 4 - 4. lorsqu'une des révisions n'a pas été certifiée par le cachet du concessionnaire.

4 - 5. lorsque les avaries sont dues à une usure normale des pièces.

4 - 6. lorsque les pièces sont détériorées par le manque d'huile.

N.B. Toute opération tendant à supprimer ou à réduire l'efficacité ou le dispositif d'échappement entraîne la suppression de la garantie.

- 5) La garantie de la SICEM ne s'applique qu'aux pièces détachées fabriquées par MOTO GUZZI et ne s'applique pas:
- aux pneumatiques et chambres à air,
 - aux instruments ou agencements électriques,
 - aux chaînes, câbles, plaquettes de frein, vis platinees, condensateurs antipa-

rasites, bougies, ampoules, roulements, etc...

6) Le bénéfice de la garantie ne peut être invoqué par l'acheteur si toutes les conditions stipulées ci-dessus ne sont pas strictement respectées; il n'est ni cessible, ni transmissible.

7) La responsabilité de la SICEM ne saurait être, en aucun cas, engagée en raison des dommages corporels ou matériels qui seraient la conséquence d'un défaut ou d'un vice de la machine vendue.

RÉVISIONS

Les révisions, qu'elles soient gratuites ou non, doivent être effectuées dans une tolérance de 200 km en plus ou en moins du kilométrage prescrit sur le carnet de révision. Elles doivent être également certifiées par le cachet d'un concessionnaire qui a effectué la révision.

* tarif en vigueur au 1^{er} Mars 1983.

Exemplaire destiné à l'Acheteur et devant rester joint au Carnet

CARTE D'IDENTIFICATION

<p>N° d'immatriculation :</p> <p>N° de cadre :</p> <p>N° de moteur :</p> <p>N° de clé d'antivol :</p> <p>N° de clé de contact :</p>	<p><i>Cachet de l'Agent</i></p> <p>Date de livraison :</p>
<p>Nom du Propriétaire :</p> <p>Adresse du Propriétaire :</p> <p>.....</p>	<p><i>Signature du Propriétaire :</i></p>

MOTO GUZZI**Type*:**

V 1000 SP/NT - V 1000 G5

N° cadre**N° moteur**

Date de livraison

CARTE D'ENREGISTREMENT DE GARANTIE*A nous envoyer aussitôt après l'achat après avoir été remplie par le possesseur*Possesseur: Monsieur Mme - Mlle

Nom:

Adresse: N° Rue

Ville: Code Département:

** Rayer la mention inutile**(marquer une croix dans les cases correspondant à votre réponse)***1 - Avant d'utiliser cette Motocyclette en possédez-vous déjà une?**1 OUI 2 NON

De quelle marque:

Achetée en quelle année: ...

2 - Avez-vous acheté personnellement cette Motocyclette ou s'agit-il d'un cadeau?1 Achat personnel2 Cadeau**3 - S'il s'agit d'un cadeau, pour quelle occasion vous a-t-il été offert?**1 Anniversaire2 Fête3 Succès à un examen4 Autre occasion:**4 - S'il s'agit d'un cadeau, en avez-vous choisi la marque?**1 OUI 2 NON**5 - Qu'est-ce qui vous a incité à acheter ou demander cette motocyclette?**1 Marque déjà possédée2 Marque connue3 Conseil du commerçant4 Proximité du commerçant5 Conseil d'un ami6 Prospectus7 Affiche8 Presse - Magazine9 Radio10 Télévision11 Cinéma**6 - A quel groupe d'âge appartenez-vous?**1 18 à 19 ans2 20 à 24 ans3 25 à 29 ans4 30 à 39 ans5 40 à 49 ans6 plus de 50 ans**7 - Quelle est votre profession**1 Agriculteur - Salarier agricole2 Commerçant3 Chef d'entreprise4 Profession libérale5 Cadre - Ingénieur6 Employé7 Ouvrier - Apprenti8 Lycéen - Etudiant9 Autre:**8 - Quel est le nombre d'habitants de la ville dans laquelle vous vivez?**1 Moins de 2 0002 2 000 à 5 0003 5 000 à 20 0004 20 000 à 100 0005 Plus de 100 0006 PARIS**MERCI DE NOUS RÉPONDRE.
VOS RÉPONSES NOUS PERMETTONT DE TOUJOURS MIEUX VOUS SERVIR.**



S I C E M

11, rue de Normandie

92600 ASNIÈRES

MOTO GUZZI V 1000 SP/NT - V 1000 G5

A retourner à **SICEM**

11, rue de Normandie, 92600 ASNIÈRES

* Rayer la mention inutile

RÉVISION
DES 500 Km

Date:

Km:

*Cachet
de l'Agent*

RÉVISION DES 500 km
(Gratuite, exceptées les huiles et les ingrédients)

Date de Révision :

Km:

Nom du client :

Signature du Client :

N° d'immatriculation :

Cachet de l'Agent

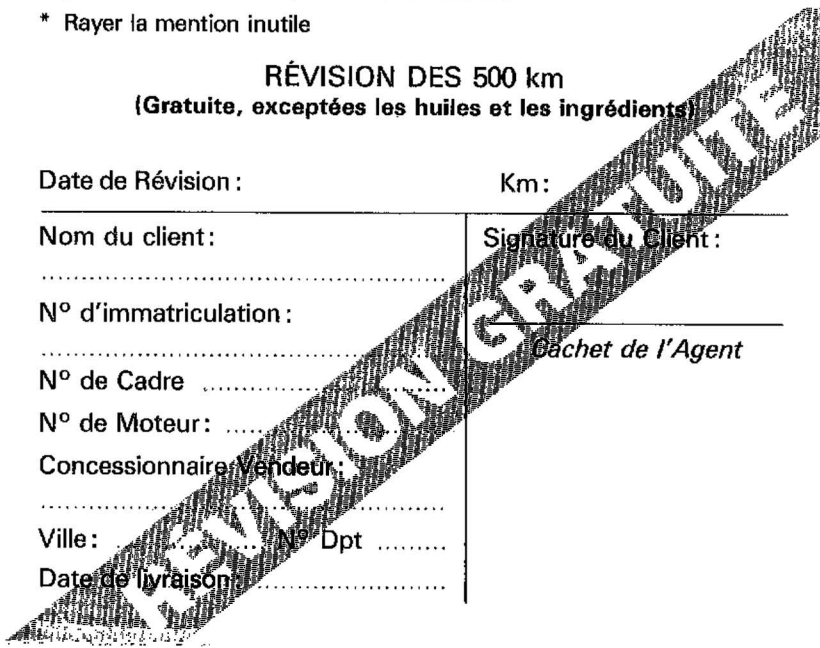
N° de Cadre

N° de Moteur:

Concessionnaire/Vendeur:

Ville: N° Dpt

Date de livraison:



**INSTRUCTIONS DESTINÉES
A L'AGENT:**

RÉVISION DES 500 km

MOTEUR

- 1 Essayer la machine.
- 2 Changer l'huile du moteur, de la boîte de vitesse, et du pont
- 3 Vérifier les câbles des gaz.
- 4 Vérifier les carburateurs (commande de gaz et ralenti).
- 5 Changer la cartouche à huile.
- 6 Vérifier les gardes de butée et commande de l'embrayage.
- 7 Graisser le plomb de départ de la commande d'embrayage.
- 8 Serrage des écrous de culasse et réglage des culbuteurs.

**ALLUMAGE
ÉCLAIRAGE**

- 1 Vérifier l'avance à l'allumage - le calage.
- 2 Vérifier l'écartement des électrodes de bougie.
- 3 Vérifier la batterie.
- 4 Vérifier les dispositifs d'éclairage et de signalisation.

**PARTIE
CYCLE**

- 1 Vérifier le niveau de liquide de frein avant (1 cm du bord en moyenne) et de frein arrière.
- 2 Contrôler la pression des pneus.
- 3 Graisser les articulations des diverses commandes et les entrées de câbles.
- 4 Vérifier la boulonnerie.
- 5 Essayer la machine.

MOTO GUZZI V 1000 SP/NT - V 1000 G5

A retourner à **SICEM**

11, rue de Normandie, 92600 ASNIÈRES

RÉVISION
DES 4 000 Km

RÉVISION DES 4 000 km
(A la charge du Client - Obligatoire)

Date:

Km:

*Cachet
de l'Agent*

Date de Révision:

Km:

Nom du client:

.....

N° d'immatriculation:

.....

N° de Cadre

N° de Moteur:

Concessionnaire Vendeur:

.....

Ville: N° Dpt

Date de livraison:

Signature du Client:

Cachet de l'Agent

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'AGENT

RÉVISION DES 4 000 Km

Consulter la carte de révisions et d'entretien

Indiquer les anomalies éventuelles

1	
2	
3	
4	
5	

*Les révisions des 500 km
et des 1 500 km doivent
avoir été effectuées chez
un Agent:*

MOTO GUZZI

MOTO GUZZI V 1000 SP/NT - V 1000 G5

A retourner à **SICEM**

11, rue de Normandie, 92600 ASNIÈRES

RÉVISION

DES 1 500 Km

Date:

Km:

*Cachet
de l'Agent*

RÉVISION DES 1 500 km
(A la charge du Client - Obligatoire)

Date de Révision :

Km:

Nom du client :

Signature du Client :

N° d'immatriculation :

Cachet de l'Agent

N° de Cadre

N° de Moteur :

Concessionnaire Vendeur :

Ville: N° Dpt

Date de livraison :

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'AGENT

RÉVISION DES 1 500 Km

Consulter la carte de révisions et d'entretien

Indiquer les anomalies éventuelles

1	
2	
3	
4	
5	

*La révision des 500 km
doit avoir été effectuée
chez un Agent:*

MOTO GUZZI

MOTO GUZZI V 1000 SP/NT - V 1000 G5

A retourner à **SICEM**

11, rue de Normandie, 92600 ASNIÈRES

RÉVISION
DES 10 000 Km

Date:

Km:

*Cachet
de l'Agent*

RÉVISION DE FIN DE GARANTIE
(à 6 mois ou 10 000 km)
(A la charge du Client - Obligatoire)

Date de Révision :

Km:

Nom du client:

.....

N° d'immatriculation:

.....

N° de Cadre

N° de Moteur:

Concessionnaire Vendeur:

.....

Ville: N° Dpt

Date de livraison:

Signature du Client:

Cachet de l'Agent

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'AGENT

RÉVISION DES 10 000 Km

Consulter la carte de révisions et d'entretien

Indiquer les anomalies éventuelles

1	
2	
3	
4	
5	

*Les révisions des 500 km
1 500 km et 4 000 km doi-
vent avoir été effectuées
chez un Agent :*

MOTO GUZZI

RÉVISION DES 15 000 Km

A la charge du client

N° de Cadre:

Km:

Date de révision:

RÉVISION DES 20 000 Km

A la charge du client

N° de Cadre:

Km:

Date de révision:

Cachet de l'Agent

Cachet de l'Agent

RÉVISION DES 20 000 Km

	<i>Indiquer les anomalies constatées ou pièces remplacées</i>
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	

RÉVISION DES 15 000 Km

	<i>Indiquer les anomalies constatées ou pièces remplacées</i>
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	

RÉVISION DES 25 000 Km
A la charge du client

RÉVISION DES 30 000 Km
A la charge du client

N° de Cadre:

N° de Cadre:

Km:

Km:

Date de révision:

Date de révision:

Cachet de l'Agent

Cachet de l'Agent

RÉVISION DES 30 000 Km

<i>Indiquer les anomalies constatées ou pièces remplacées</i>	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	

RÉVISION DES 25 000 Km

<i>Indiquer les anomalies constatées ou pièces remplacées</i>	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	

CARTE de RÉVISION et d'ENTRETIEN OPÉRATIONS A EFFECTUER

	RÉVISIONS				ENTRETIEN	
	500 km	1 500 km	4 000 km	6 mois 10 000 km	6 mois 6 000 km	12 mois 9 000 km
Contrôle du niveau d'huile moteur tous les 500 km						
Changement de l'huile moteur	•	•	•		puis tous les 3 000 km	
Changement de l'huile boîte de vitesse et pont	•		•		puis tous les 9 000 km	
Contrôle du niveau d'huile boîte et pont		•			puis tous les 3 000 km	
Vérification des câbles des gaz	•	•	•	•	•	
Vérification des carburateurs (commandes des gaz et ralenti)	•	•	•	•	•	
Jeu aux basculeurs	•		•		puis tous les 3 000 km	
Échange cartouche du filtre à huile	•		•	•	•	
Nettoyage filtre des robinets d'essence			•			•
Échange de la cartouche du filtre à air				•		•
Contrôle de l'allumage	•		•	•	•	
Contrôle de la batterie	•		•	•	•	
Contrôle des dispositifs d'éclairage et de signalisation	•		•	•	•	
Vérification du niveau d'huile lockeed des freins AV et AR	•	•	•	•	•	
Contrôle des plaquettes des freins AV et AR		•	•	•	•	
Contrôle de la pression des pneus	•	•	•	•	•	
Contrôle de l'usure des pneus			•	•	•	

CARTE de RÉVISION et d'ENTRETIEN OPÉRATIONS A EFFECTUER

	RÉVISIONS			ENTRETIEN		
	500 km	1 500 km	4 000 km	6 mois 10 000 km	6 mois 6 000 km	12 mois 9 000 km
				Tous les 3 000 km		
Contrôle de la direction			•	•		•
Vérification de la fixation des tubes de fourche			•	•		•
Changement de l'huile de la fourche télescopique				•		•
Graissage du moyeu arrière			•	•	Tous les 6 000 km	
Graissage du renvoi de compteur	•	•		Tous les 3 000 km		
Graissage des articulations des diverses commandes et des entrées de câbles	•		•	•	•	•
Toute opération tendant à supprimer ou à réduire l'efficacité du dispositif d'échappement silicieux est interdite et entraîne la suppression de la garantie.						

TEMPS EN MINUTE**INTERVENTIONS**1000 G5
1000 SP/NT**REGLAGES GENERAUX**

REGLAGE DES CULBUTEURS	25
REGLAGE DES CULBUTEURS CALAGE AVANCE	45
SYNCHRO. CARBU. ET REGLAGE CARBU.	10
NETTOYAGE FILTRE A AIR	10
NETTOYAGE ROBINET ESSENCE	10
NETTOYAGE FILTRE OU CARBURATEUR	10
NETTOYAGE OU REMPLACEMENT D'UNE BOUGIE	10
CONTROLE ET VIDANGE D'HUILE MOTEUR	15
CONTROLE ET VIDANGE BOITE DE VITESSES	15
CONTROLE ET VIDANGE PONT AR	15
CONTROLE NIVEAU BATTERIE	15
SERRAGE CULASSES	40
CONTROLE COMPRESSIONS MOTEUR	10
REGLAGE DE L'EMBRAYAGE	5
PURGE DU FREIN AVANT	10
PURGE DU FREIN AVANT ET ARRIERE	20

MOTEUR

DEPOSE ET REPOSE MOTEUR COMPLET	240
DEMONTAGE ET REMONTAGE MOTEUR ET ESSAIS	840
DEMONTAGE ET REMONTAGE D'UNE CULASSE	23
DEM. ET REM. CULASSE (REMPLACEMENT GUIDES)	60
DEM. ET REM. PISTONS CYLINDRE (1)	60
DEM. ET REM. D'UNE TIGE DE CULBUTEUR	15
DEMONTAGE REMONTAGE ARBRE A CAME	220
REMPLACEMENT JOINTS SPEED AR	20
DEM. REM. DEMI-COUSSINETS DE BIELLE	80
DEM. REM. JOINT CARTER HUILE	20
DEM. ET REM. CARTOUCHE D'HUILE	25
DEM. ET REM. JOINT D'EMBASE DE CYLINDRE	45

BOITE DE VITESSES - EMBRAYAGE

DEPOSE - REPOSE BOITE DE VITESSES	240
DEM. ET REM. COMPLET BOITE DE VITESSES	330
DEMONTAGE ET REMONTAGE EMBRAYAGE	225
DEM. ET REM. JOINT SPI ENTREE B. V.	260

INTERVENTIONS1000 G5
1000 SP/NT

DEM. et REM. SPI DE SORTIE DE B.V.	250
DEM. ET REM. TIGE ET BUTEE EMBRAYAGE	250
DEM. ET REM. CONVERTISSEUR ET PLATEAU	250

TRANSMISSION

DEPOSE ET REPOSE DU PONT ARRIERE	30
DEM. ET REM. DU PONT AR ET REMPT. JOINTS	35
REMPLACEMENT ET REGLAGE COUPLE CONIQUE	90

CADRE

REMPLACEMENT D'UN CADRE	720
REMPLACEMENT ROULEMENTS DE FOURCHE AV	105
DEM.-REM. FOURCHE AV AVEC REMPLACEMENT ROULEMENTS JOINTS SPI SOUFFLETS	170
DEMONTAGE REMONTAGE ROUE AVANT	20
MONTAGE NOUVELLE JANTE	60
MONTAGE NOUVEAUX ROULEMENTS	25
MONTAGE NOUVEAUX DISQUES DE FREINS	35
REMPLACEMENT PNEU ET CHAMBRE A AIR	40
REMPLACEMENT JOINTS PINCE DE FREIN	25
DEMONTAGE ET REMONTAGE ROUE AR	15
MONTAGE NOUVELLE JANTE	60
MONTAGE NOUVEAUX ROULEMENTS	20
MONTAGE NOUVEAUX DISQUES DE FREINS	35
DEMONTAGE ET REMONTAGE GARDE BOUE AV	20
DEMONTAGE ET REMONTAGE GARDE BOUE AR	60
DEMONTAGE ET REMONTAGE GUIDON	95
DEM. ET REM. BEQUILLE LATERALE	10
DEMONTAGE ET REMONTAGE SELLE	10
DEM. ET REM. FOURCHE AVANT	120
MONTAGE NOUVEAU AMORTISSEUR	35
MONTAGE NOUVEAU RESSORT	35
MONTAGE NOUVEAU JOINT D'ETANCHÉITÉ	35
MONTAGE NOUVEAU BRAS DE FOURCHE	15
MONTAGE NOUVEAU TUBE DE FOURCHE	20
DEM. ET REM. AMORTISSEURS AR	10
DEM. ET REM. COMPTEUR KILO. OU CPT-TOURS	10

Nota : Ce barème est donné à titre indicatif pour les principales opérations de réparations, révisions ou entretiens des MOTO GUZZI 1000 G5, 1000 SP/NT. Ces temps sont établis en tenant compte d'un atelier disposant d'un outillage spécifique MOTO GUZZI et ayant au moins 6 mois de pratique sur notre matériel. Ils pourront être majorés d'environ 10% pour des problèmes particuliers selon l'état de la machine, le démontage d'accessoires. L'essai de la machine et le démontage du carénage ne sont pas inclus dans les temps de réparations.

INTERVENTIONS1000 G5
1000 SP/NT

DEM. ET REM. BEQUILLE CENTRALE	30
DEM. ET REM. RESERVOIR ESSENCE	15
DEM. ET REM. MAITRE CYLINDRE AV	15
DEM. ET REM. MAITRE CYLINDRE AR	15

ELECTRIQUE

DEM. ET REM. AVERTISSEUR ACCOUSTIQUE	10
DEM. ET REM. CONTACTEUR GUIDON GAUCHE	40
DEM. ET REM. CONTACTEUR GUIDON DROIT	20
DEM. ET REM. BOBINE ALLUMAGE	20
DEM. ET REM. CONDENSATEUR	50
DEM. ET REM. AVANCE AUTOMATIQUE	70
DEM. ET REM. CONTACTEUR STOP AV	15
DEM. ET REM. CONTACTEUR STOP AR	15
DEM. ET REM. DU DEMARREUR COMPLET	10
MONTAGE NOUVEAU INDUIT	30
MONTAGE NOUVEAU BALAI	30
MONTAGE NOUVEAU ROULEMENTS	40
MONTAGE NOUVEAU LANCEUR	30
REMPLACEMENT CONTACTEUR ALLUMAGE	30
DEM. ET REM. DU PHARE COMPLET	30
DEM. ET REM. CLIGNOTANT AV (Droit ou gauche)	10
DEM. ET REM. CLIGNOTANT AR (Droit ou gauche)	15
DEM. et REM. ALTERNATEUR COMPLET avec ROTOR	15
DEM. et REM. FAISCEAU ELECTRIQUE COMPLET	180
DEMONTAGE ET REMONTAGE BATTERIE	15
DEMONTAGE ET REMONTAGE DISTRIBUTEUR	20
DEM. ET REM. REDRESSEUR	25
DEM. ET REM. REGULATEUR	15

DIVERS

DEMONTAGE ET REMONTAGE FILTRE A AIR	60
DEMONTAGE ET REMONTAGE CABLE EMBRAYAGE	10
DEM. ET REM. DURITE FREIN AV	15
DEM. ET REM. DURITE FREIN AR	30
DEMONTAGE ET REMONTAGE CABLE COMPTEUR	10
DEMONTAGE ET REMONTAGE COMPTE TOURS	10
DEMONTAGE ET REMONTAGE COMMANDE DE GAZ	30
DEMONTAGE ET REMONTAGE D'UN SILENCIEUX	5
DEM. ET REM. D'UN TUBE D'ECHAPPEMENT	5
DEM. ET REM. D'UN GROUPE D'ECHAPPEMENT	20

SICEM

**S.A.R.L. au capital de 100.000 F.
R.C. Nanterre 83 B 427**

11, rue de Normandie

92600 ASNIÈRES

Tél.: (1) 790.28.79